



Sauver les chats errants

Association loi 1901, reconnue d'intérêt général, créée en 2016 pour nourrir, stériliser et placer les chats errants d'Emerainville



Adoption

1-Nous sélectionnons avec le plus grand soin les foyers qui adoptent nos petits protégés. A ce titre nous avons défini certaines conditions et procédure d'adoption, aussi bien pour la sécurité et la santé des animaux que pour le confort et la tranquillité de leurs nouveaux maîtres. **Une adoption est un acte généreux mais aussi un acte responsable.**

Tous nos animaux sont placés sous **contrat associatif**. Ils peuvent bénéficier d'une **vaccination complète** (typhus, coryza, leucose) ou d'une primo-injection.

Ils sont **déparasités, identifiés et stérilisés** (stérilisation à venir pour les chatons). Les frais d'adoption correspondent au **remboursement des frais vétérinaires** (ces tarifs sont calculés au plus juste par rapport aux coûts vétérinaires, nous ne nous faisons pas un euro sur les frais d'adoption !).

Frais d'adoption :

- Les frais d'adoption pour un chaton **s'élèvent à 70 euros** et comprennent l'identification et le déparasitage interne et externe du chaton.

L'adoptant s'engage à faire stériliser/castrer l'animal dès que celui-ci aura atteint l'âge de 6 mois selon avis vétérinaire. L'adoptant devra remettre à l'association lors de l'adoption du chat **un chèque de 70 euros** qui ne sera encaissé que lorsque la stérilisation aura été effectuée chez le vétérinaire de l'association. S'il préfère faire effectuer cette opération chez un autre vétérinaire, le chèque lui sera rendu dès qu'il fournira la preuve de cette intervention : soit une attestation du vétérinaire, soit une copie de la page du carnet de santé de l'animal en faisant mention. L'association se réserve le droit d'exiger la preuve de cette intervention.

Les médicaments éventuellement donnés après la stérilisation (comme les anti-inflammatoires ou les antibiotiques) sont à la charge de l'adoptant.

Les chats à partir de 6 mois sont toujours placés identifiés et stérilisés.

- Les frais d'adoption pour un chat (entre 6 mois et un an) **s'élèvent à 120 euros (sans vaccination)**
- Les frais d'adoption pour un chat adulte de plus d'un an **s'élèvent à 110 euros pour une femelle et 90 euros pour un mâle (sans vaccination).**
- Au-delà d'un certain âge ou pour certains chats sortis directement de la rue **les frais d'adoption sont de 70 euros (mâle ou femelle - sans vaccination)**

Si c'est un chat de race le prix peut parfois être un peu plus élevé (entre 20 et 50 euros de plus)

- Les frais de vaccination s'élèvent à 35 euros par vaccination. Il faut deux vaccins à un mois d'écart maximum la première fois qu'un chat est vacciné. Par la suite, la vaccination a lieu une fois par an.

(Si l'adoptant souhaite qu'un test Fiv/Felv soit réalisé sur le chat adulte, un montant de **35€** s'ajoutera aux frais d'adoption).

2- Si vous souhaitez rencontrer un de nos protégés, il vous suffit de me contacter et de fixer un rdv. Si vous avez craqué sur un chat mais qu'il n'est pas adoptable de suite, ou que vous ne pourrez l'adopter qu'à une date précise, vous pouvez le réserver en nous versant des arrhes d'un montant de **60 €** et en signant un **contrat de réservation**.

3- L'animal est ensuite **déposé chez ses adoptants** dans le but d'apprécier ses futures conditions de vie, d'évaluer les risques éventuels, de prodiguer les conseils nécessaires afin que l'adoption se passe dans les meilleures conditions pour le titi et ses adoptants.

4- L'adoptant s'engage à permettre à l'association d'effectuer des **visites de suivi d'adoption** pour le bien-être de l'animal.

5- L'adoptant dispose d'une période de **5 semaines** au cours de laquelle il a la possibilité de rendre l'animal à l'association, pour quelque raison que ce soit. Dans ce cas, la somme versée lors de l'adoption sera restituée par l'association « Sauver les chats errants » qui reprendra l'animal. L'association se réserve un **droit de reprise** si elle juge que les conditions d'accueil ne conviennent pas ou que les clauses de placement ne sont pas respectées. Dans ce cas, une somme forfaitaire de **50 €** pourra être retenue.

6- Lors d'une adoption en appartement, l'expérience d'accidents malheureux nous a contraint à imposer de **sécuriser certaines fenêtres ou balcons**. La sécurisation devra s'effectuer avant l'adoption du chat.

7- En pavillon, nous estimons lors de notre première visite si la situation de l'habitation est compatible ou non avec les sorties en extérieur du chat. Par ailleurs, notre contrat d'adoption stipule que **les chatons ne doivent impérativement pas sortir avant leur stérilisation** (vers l'âge de 6 mois.). Concernant les adultes, **une période transitoire d'adaptation en intérieur**, variable d'un animal à l'autre, est nécessaire. Nous vous conseillerons en fonction de la personnalité du chat adopté.

8- Nous donnons à nos animaux une **nourriture qualité**, indispensable à une bonne croissance pour les chatons et gage de bonne santé pour les adultes. Nous demandons à nos adoptants d'en faire de même pour le bien-être de leur petit compagnon.

9- Pour les chats adultes, le **changement de propriétaire** sera effectué par l'association dès que l'adoption aura été validée. Pour les chatons, le changement de propriétaire se fera dès que le chat aura été stérilisé.

Dans tous les cas, le changement de propriétaire ne sera effectué qu'après **encaissement du dernier chèque** si le paiement a été effectué en plusieurs versements.

10- Par la signature du contrat d'adoption, les adoptants s'engagent :

- à assurer à leur animal bons soins, protection, habitat et affection
- à prévenir l'association en cas de perte ou décès
- à ne jamais le céder sans en avoir averti l'association qui se réserve un droit de préemption
- à tenir l'association informée de tout changement d'adresse et/ou numéro de téléphone

Nous ne pouvons pas sauver tous les animaux malheureux, mais pour ceux que nous prenons en charge, nous faisons tout notre possible pour qu'ils aient une belle vie faite de câlins, d'affection et de tendresse à vos côtés. **Merci pour eux !**